

Décision

Générale

colonial

Décision n° 684 11/07/1951

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
11 juillet 1951

Numéro JO
n° 8 du 01/08/1951

Date du numéro
1 août 1951

TEXTE INTÉGRAL

Un- congé administratif de neuf mois, pour en jouir dans la Métropole, est accordé à M. Batmalle (Sylvain), préposé des Douanes de 3e classe, qui aura accompli le 30 juillet 1951 un séjour de trois ans dans le Territoire. Une réquisition de passage par voie maritime Djibouti-Marseille et une réquisition par voie de terre Marseille-Saint-Paul, par Saint-Laurent-de-Neste (Var), seront délivrées à l'intéresse qui appartient au groupe IV.